

ADDENDUM 1

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
(résultant de la ScC-SC6)

INITIATIVE POUR LA VOIE DE MIGRATION D'ASIE CENTRALE

UNEP/CMS/COP14/Doc.28.4.2

RECOMMANDATIONS POUR LA COP14

Recommandé pour adoption

COMMENTAIRES SUR DES SECTIONS SPÉCIFIQUES / Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DE RÉVISION DU TEXTE

- Page 4, paragraphe 1 – Version anglaise seulement - (Annexe 1 ; premier paragraphe du préambule du projet de résolution) ; l'expression "Range States" devrait être mise en majuscules.
- Page 4, Annexe 1, projet de résolution : Dans le préambule, il pourrait être utile d'ajouter quelques éléments de contexte et de faire comprendre l'urgence des défis auxquels les espèces sont confrontées avant de reconnaître ces efforts.
- Page 4, paragraphe 4 du projet de résolution : il est suggéré de modifier ce paragraphe comme suit, à des fins de clarification :

« *Approuve* le fait que les objectifs généraux de l'Initiative sont d'améliorer la conservation, ~~notamment la protection, la restauration et la gestion durable des populations d'oiseaux migrateurs et de leurs habitats dans l'ensemble de la CAF des taxons reconnus par la CMS et des espèces et populations d'oiseaux migrateurs qui ne sont pas encore au centre des instruments existants et qui nécessitent une action urgente de conservation au moyen de la voie de migration d'Asie centrale ainsi que leurs habitats, y compris par la protection, la restauration et la gestion durable, et de renforcer en renforçant~~ la coordination et la coopération à travers les aires de répartition des espèces en Asie centrale ~~y compris d'autres cadres et partenariats, et en prenant en considération les besoins et les moyens de subsistance des communautés locales, et~~ et les priorités efforts de recherche et de renforcement des capacités ; »

- Page 5, paragraphe 5 du projet de résolution : un nouvel alinéa a) a été proposé et le texte précédent de l'alinéa a) a été déplacé dans un nouvel alinéa e) :

« a) Renforcer la coopération et la coordination entre les États de l'aire de répartition dans la région de la CAF pour la conservation des espèces de la CAF ~~renforcer la coopération et promouvoir les synergies entre les instruments et partenariats existants de la CMS et les instruments hors-CMS, tels que l'AEWA, le Mémoire d'entente sur les oiseaux de proie, l'AEMLAP, le Partenariat pour la voie de migration Asie de l'Est-Australasie (EAAFP); et~~

[...]

e) renforcer la coopération et promouvoir les synergies entre les instruments et partenariats existants de la CMS et les instruments hors-CMS, tels que l'AEWA, le Mémoire d'entente sur les oiseaux de proie, l'AEMLAP, le Partenariat pour la voie de migration Asie de l'Est-Australasie (EAAFP). »

- Pour le nouvel alinéa e) proposé ci-dessus : Outre les instruments et partenariats de la CMS, il pourrait être utile d'inscrire également ceux qui ne sont pas de la CMS.
- Page 5, paragraphe 8 du projet de résolution :

« ~~Inviter~~ les États de l'aire de répartition à renforcer leur coopération transfrontalière et à ~~accroître leur~~ apporter un soutien à l'ICAF, entre autres en utilisant d'autres forums internationaux et régionaux existants et des sous-initiatives thématiques ; »
- Page 6, Annexe au projet de résolution ; mandat pour l'initiative de la voie de migration d'Asie centrale sous les auspices de la CMS, sous-titre « Mandat » : ajouter « CMS » comme suit :
 - « a) identifier, développer et mettre en œuvre un programme de travail comprenant des stratégies de conservation convenues au niveau international pour les espèces d'oiseaux migrateurs mondialement menacées et les populations menacées d'oiseaux migrateurs le long de la voie de migration d'Asie centrale, répertoriées dans les différents cadres et instruments de la CMS; »
 - « b) veiller à ce que le Programme de travail soit aligné sur les plans existants des autres instruments de la CMS pertinents et évite les doubles emplois ; »
- Page 7, Annexe au projet de résolution, sous-titre « Remise » :
 - « f) développer et accroître la capacité des États de l'aire de répartition, des parties prenantes et des communautés locales à conserver et à gérer, ainsi qu'à surveiller, les populations d'espèces d'oiseaux migrateurs et leurs habitats ; »
- Page 7, Annexe au projet de résolution, sous-titre « Remise » : il est suggéré de supprimer l'alinéa g).
- Page 7, Annexe au projet de résolution, sous-titre « Remise », modifier comme suggéré ci-dessous :
 - « h) aider à la mobilisation des ressources pour les actions prioritaires notamment par la coopération avec les institutions financières internationales et les organisations publiques et privées ; »
 - « i) améliorer la science citoyenne, l'éducation et la sensibilisation à la nécessité de conserver les oiseaux migrateurs et leurs habitats le long de la voie de migration d'Asie centrale ;(changement en anglais seulement) . »
- Page 7, Annexe au projet de résolution, sous-titre « Composition » : propose les modifications suivantes :

« L'Initiative de la voie de migration d'Asie centrale comprendra des représentants des gouvernements et des institutions compétentes dans le domaine de l'environnement, de la gestion des espèces et des instituts de recherche des pays Parties à l'AME de la région CAF. »
- Page 7, Annexe au projet de résolution, sous-titre « Composition » , deuxième alinéa: il pourrait être utile de dresser la liste des AME et des cadres participants.
- Page 7, Annexe au projet de résolution ; sous-titre « Composition », troisième alinéa : expliciter « EAAFP ».

- Page 8, Annexe du projet de résolution ; sous-titre « Gouvernance » : il est suggéré de supprimer ce qui suit :

« La prise de décision se fera par la recherche de consensus, dans la mesure du possible, au sein du groupe. »
- Page 8, Annexe du projet de résolution, sous-titre « Fonctionnement » : l'utilisation du terme « unité de coordination » au lieu de « secrétariat » peut contribuer à éviter toute confusion.